La Haute Autorité de santé (HAS) poursuit son action en matière d'amélioration de la pertinence des soins en publiant un ensemble d'outils destinés à favoriser la mise en pratique de la recommandation de bonne pratique « Indications de la césarienne programmée à terme » parue en mars 2012. Destiné à l'ensemble de l'équipe médicale et paramédicale en charge du suivi de grossesse, le programme propose des exemples concrets pour améliorer chaque étape du parcours de la femme enceinte qui pourrait nécessiter une césarienne programmée à terme.

Devant l'hétérogénéité des pratiques de césarienne programmée relevées dans différentes études, la HAS a développé, avec les différents organismes professionnels et représentants d'usagers concernés par le thème (déjà sollicités pour l'élaboration de la recommandation), un programme visant à mieux appliquer les recommandations en accompagnant les professionnels qui s'engagent dans une démarche locale d'amélioration de leur pratique. Centré sur l'organisation du parcours patient, ce programme inaugure une nouvelle collection intitulée "Optimiser la pertinence du parcours patient".

Des outils et des méthodes pour garantir un parcours de soins pertinent

La HAS propose des parcours types de femmes enceintes pouvant nécessiter une césarienne programmée en fonction de facteurs de risque (p
résentation par le siège,
diabète gestationnel
, etc.
)
.
Mis en ligne sous forme interactive, ce document permet de choisir et d'accéder en un clic à l'
étape d
u
parcours
qui doit faire l'objet d'un
plan d'amélioration,
a
vec une sélection d'objectifs de qualité et de sécurité des soins issus des recommandations,
des outils concrets tels que des
chemins cliniques, des critères d'évaluation ou des grilles de pertinence, des exemples d'actions d'amélioration et des indicateurs pour suivre l'impact de la démarche
.
L'approche
par «
parcours
patient
»
retenue par
la HAS
permet une meilleure coordination de tous les acteurs de la prise en charge - patient et entourage, professionnels de santé, personnel technique, administratif et social - pour garantir
la prise en charge la plus pertinente possible, à savoir la
bonne intervention de santé, au bon moment, au bon endroit, pour le bon patient
, pour améliorer efficacité, sécurité et coût relatif.

Une version qui évoluera avec les retours d'expérience

Ce document s'enrichira de nouveaux exemples de méthodes et outils au fur et à mesure du recueil des retours d'expérience. Dans cette perspective, ce programme d'analyse et d'amélioration des pratiques sera mis en œuvre selon des modalités en cours de définition avec le Ministère en charge de la Santé, la Fédération française des réseaux de santé en périnatalité (FFRSP), le Conseil national des gynécologues obstétriciens (CNGOF) et le Conseil national des sages-femmes (CNSF).

En région, l
es Agences
r
égionales de
s
anté
et les représentants professionnels seront les acteurs de son déploiement.

Le programme suivant, en cours d'élaboration, portera sur le parcours du patient présentant un syndrome du canal carpien.

Consultez le document « Césarienne programmée à terme : optimiser la pertinence du parcours patient
»
en cliquant ici

Consultez la recommandation de bonne pratique « Indications de la césarienne programmée à terme » en cliquant ici